



## Coopération au développement

### Des réseaux de gouvernement local et régional et la Commission européenne signent le premier partenariat sur la coopération au développement

« Pour la toute première fois, les gouvernements locaux et régionaux et la Commission européenne concluent un accord politique, s'engageant à travailler main dans la main et à poursuivre des objectifs qui contribueront à plus de démocratie, de dignité humaine, d'égalité et de justice pour tous, et ce dans un esprit de solidarité et à l'échelon mondial. Les gouvernements locaux et régionaux aident à forger des communautés locales résilientes et contribuent à la prospérité économique et sociale, ainsi qu'au bien-être culturel. Nous nous réjouissons de développer nos programmes en coopération avec la Commission européenne et d'avancer sur ces points. »

Le 28 janvier, cinq réseaux internationaux de gouvernements locaux et régionaux ont signé les premiers accords de partenariat stratégique avec la Direction générale pour la Coopération internationale et le développement de la Commission européenne. Ce partenariat, d'une durée de sept ans, est un accord politique par lequel la Commission et les signataires s'engagent à mener des actions fondées sur des valeurs et des objectifs communs pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, ainsi que promouvoir la démocratie et le développement durable.

Les collectivités territoriales sont les institutions publiques les plus proches des citoyens et offrent une expertise significative en matière de prestation de services, mise en place d'institutions démocratiques et d'administrations efficaces. Fortes de leur légitimité politique et de leur capacité à mobiliser d'autres acteurs, elles peuvent également développer une vision sur le long terme, et à l'échelle du pays, pour la construction de sociétés inclusives. Par conséquent, ce nouveau partenariat représente une étape importante pour la participation des gouvernements locaux et régionaux dans les politiques de développement durable et le nouveau programme de développement pour l'après 2015.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence du Commissaire européen à la Coopération internationale et au développement, **Neven Mimica**, et des représentants politiques des organisations impliquées:

- **Kadir Topbaş**, Maire d'Istanbul et Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis ;
- **Anne Hidalgo**, Maire de Paris et Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones ;
- **Lazaros Savvides**, Maire de Strovolos (Chypre) et membre du Forum des Gouvernements Locaux du Commonwealth ;
- **Khalifa Sall**, Maire de Dakar et Président de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique ;
- **Annemarie Jorritsma**, Maire d'Almere (Pays-Bas) et Présidente du Conseil des Communes et Régions d'Europe, représentant PLATFORMA.

## **Les collectivités territoriales vont travailler main dans la main avec la Commission pour atteindre des objectifs communs**

Les sept prochaines années placeront les collectivités territoriales et leurs associations représentatives dans un rôle de premier plan. Elles permettront également aux collectivités territoriales du monde entier et à la Commission d'unir leurs forces pour atteindre les mêmes objectifs dans le domaine du développement, sur la base de valeurs largement partagées: la démocratie, la solidarité, l'égalité et la justice.

En effet, cet accord reconnaît le rôle des municipalités, villes et régions en tant que décideurs politiques pour définir les politiques de développement et contribuer à relever les défis mondiaux, ainsi qu'à mettre en place des programmes internationaux communs au niveau local. À cet égard, l'accord représente la concrétisation de la communication « Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires »\*, adoptée par l'Union européenne en 2013 et qui reconnaît les efforts des collectivités territoriales et leur contribution au développement à l'échelle mondiale.

### **Une initiative opportune**

Les cinq réseaux se réjouissent que l'accord arrive au moment le plus approprié. D'une part, 2015 sera une année spéciale pour le développement car elle sera marquée par l'adoption de nouveaux objectifs de développement durable. D'autre part, 2015 est aussi l'Année européenne pour le développement, ce qui constitue la première année consacrée à l'action extérieure de l'UE et au rôle de l'Europe dans le monde. Enfin, l'année 2015 sera une année cruciale pour la lutte contre les changements climatiques avec la Conférence des Parties (COP 21) qui se tiendra à Paris en décembre. C'est en effet une occasion pour les collectivités territoriales de montrer leur potentiel en matière de développement dans les pays partenaires et leur engagement commun en faveur de l'environnement.

### **Note aux éditeurs**

\*Communication de la Commission européenne : "Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement" : <http://bit.ly/18us2wd>